



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 001121

Séance du mercredi 30 juin 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des délibérations : Commissions n°01, 05, 07, 08, 09, 03, 04, 10 et 02

Étaient présents : **Amagney :** Thomas JAVAUX **Arguel :** André AVIS (à partir du rapport 1.1.2) **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI (représenté par Michel BITTARD jusqu'au rapport 2.1), Geneviève VERRO (jusqu'au rapport 2.1) **Avanne Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 1.1.2), Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 3.4), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.2), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 2.1), Cyril DEVESA (à partir du rapport 1.1.6), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.5), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 2.1), Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.5), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (à partir du rapport 1.1.4) **Beure :** Philippe CHANEY **Boussières :** Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 1.1.2) **Brailans :** Alain BLESSEMILLE **Busy :** Philippe SIMONIN (à partir du rapport 5.1) **Chalezeule :** Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 10.2) **Chalezeule :** Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Denis GALLET (à partir du rapport 1.1.2), Philippe GUILLAUME **Chaucenne :** Bernard VOUGNON (représenté par Alain ROSET) **Chaufontaine :** Jacky LOUISON (à partir du rapport 1.1.2) **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Pierre PROST (à partir du rapport 1.1.3) **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par Jean-Pierre VAGNE) **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Jean SIMONDON **Grandfontaine :** François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du rapport 5.3) **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER **Marchaux :** Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.6), Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** Séverine MONLLOR **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.3), Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (à partir du rapport 10.2) **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Catherine BARTHELET (représentée par Serge ARMELLINI), Claude OYTANA **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Michel FAIVRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 10.2), Jean-Pierre ISSARTEL (à partir du rapport 9.2 et jusqu'au rapport 10.2 ; représenté par Joël JOSSO jusqu'au rapport 9.1 et à partir du rapport 2.1) **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Alain VIENNET **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Thoraise :** Jean-Michel MAY (à partir du rapport 1.1.2) **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET **Vorges les Pins :** Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 10.2).

Étaient absents : **Auxon-Dessous :** Jean-Pierre BASSELIN **Besançon :** Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Catherine GELIN, Jean-Marie GIRERD, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER **Beure :** Auguste KOELLER **Boussières :** Roland DEMESMAY **Champoux :** Thierry CHATOT **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY **Pirey :** Jacques COINTET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILLIERE **Saône :** Maryse BILLOT **Torpes :** Bernard LAURENT

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT

Procurations de vote :

Mandants : JP. BASSELIN, H. AKODAD, P. BONNET, M. BULTOT (jusqu'au rapport 1.1.1), JJ. DEMONET (à partir du rapport 2.2), C. DEVESA (jusqu'au rapport 1.1.5), C. GELIN, JM. GIRERD, S. JEANNIN, JS. LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.4), A. MENETRIER, J. PANIER (jusqu'au rapport 10.2), MN. SCHOELLER (jusqu'au rapport 1.1.4), N. WEINMAN (jusqu'au rapport 1.1.3), A. KOELLER, R. DEMESMAY, M. COTTINY, D. ROLET (jusqu'au rapport 10.2).

Mandataires : J. CANAL, N. BODIN, E. SASSARD, YM. DAHOUI (jusqu'au rapport 1.1.1), F. MONNEUR (à partir du rapport 2.2), B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 1.1.5), M. OMOURI, J. ROSSELOT, JP. GOVIGNAUX, JC. ROY (jusqu'au rapport 1.1.4), C. LIME, F. FELLMANN (jusqu'au rapport 10.2), JL. FOUSSERET (jusqu'au rapport 1.1.4), M. LOYAT (jusqu'au rapport 1.1.3), P. CHANEY, F. LOPEZ, S. MONLLOR, JP. MARTIN (jusqu'au rapport 10.2).

Objet : Financement CAGB - Logements locatifs publics (subventions accordées dans le cadre de la programmation PCS 2009)

**Financement CAGB - Logements locatifs publics
(subventions accordées dans le cadre de la programmation PCS 2009)**

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2010 et au PPIF 2010-2014 AP/CP « Subventions PLH »	Montant de l'AP : 5 250 100,00 € Montant du CP 2010 : 944 080,00 € Montant de l'opération : 834 141,74 €

Résumé :

Dans le cadre de la fiche action n°5 du Programme Local de l'Habitat (PLH) actualisé, le Grand Besançon participe à l'équilibre financier des opérations de logements locatifs publics réalisés notamment au titre du Plan de Cohésion Sociale. A travers la fiche action n°2 du PLH actualisé et de la nouvelle convention de partenariat signée le 26 juin 2009 entre l'association Qualitel, la société Cerqual et le Grand Besançon, la Communauté d'Agglomération souhaite contribuer à la maîtrise des coûts énergétiques en matière d'habitat.

Il est proposé que le Grand Besançon intervienne à hauteur de 834 141,74 € au total en faveur de 14 opérations, soit 174 logements locatifs publics, figurant dans la programmation 2009 du Plan de Cohésion Sociale. La participation du Grand Besançon se répartit ainsi : 790 321 € pour les subventions d'équilibre et, 43 820,74 € pour la prise en charge des frais des certifications « Qualitel » et « Habitat et Environnement ».

I. Contexte

Le Grand Besançon intervient financièrement auprès des bailleurs publics afin d'aider à la production de logements locatifs publics sur le territoire de l'agglomération permettant ainsi le développement d'une offre nouvelle à destination des populations modestes. Il s'agit d'un volet essentiel du Programme Local de l'Habitat clairement affirmé à travers la fiche action n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics ». Ce document de programmation a fait l'objet d'une actualisation approuvée lors de la séance du Conseil de Communauté du Grand Besançon du 20 mai 2010.

Ces financements, destinés à équilibrer les opérations figurant dans le cadre de la programmation 2009 du Plan de Cohésion Sociale, complètent les subventions accordées par délibération du Conseil de Communauté du 21 décembre 2009 relative à la délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre.

Par ailleurs, à travers la fiche action n°2 « La promotion du développement durable » du PLH actualisé et la nouvelle convention de partenariat signée le 26 juin 2009 entre l'association Qualitel, la société Cerqual et le Grand Besançon, la Communauté d'Agglomération intervient financièrement auprès des bailleurs en prenant en charge les frais des certifications « Qualitel » et « Habitat et Environnement ». L'objectif est de promouvoir des logements de qualité architecturale avec un très haut niveau de performance énergétique afin de contribuer à la maîtrise des charges liées à l'énergie pour les locataires à faibles ressources.

II. Subventions octroyées par le Grand Besançon (détail des opérations en annexe)

Les subventions d'équilibre octroyées par le Grand Besançon dans le cadre de la Programmation 2009 se répartissent de la manière suivante :

- **Neolia** : 492 000 € de subvention d'équilibre et 39 605,74 € de prise en charge des frais des certifications « Qualitel » et « Habitat et Environnement » pour 7 opérations (soit 125 logements),
- **Habitat 25** : 178 321 € de subvention d'équilibre et 4 215 € de prise en charge des frais des certifications « Qualitel » et « Habitat et Environnement » pour 4 opérations (soit 27 logements). A noter que l'opération de construction de 9 logements intergénérationnels à Montfaucon a fait l'objet d'une participation supplémentaire du Grand Besançon de l'ordre de 25 821 € en complément de la subvention de 59 787 € octroyée par la Commune et une mise en fonds propres du bailleur de 20 676 € par logement,
- **Grand Besançon Habitat** : 80 000 € de subvention d'équilibre pour une opération (soit 14 logements),
- **SAIEMB** : 40 000 € de subvention d'équilibre pour 2 opérations (soit 8 logements).

Au total, le Grand Besançon intervient à hauteur de 790 321 € pour l'équilibre des opérations auxquels s'ajoutent 43 820,74 € pour la prise en charge des frais de certification Cerqual, soit un **total de 834 141,74 € pour 138 logements de type PLUS et 36 logements de type PLAI (soit 4 793,92 € par logement)**. Cette intervention correspond en moyenne à 3,59 % du montant total des opérations. A noter que sur l'exercice 2009, le prix de revient moyen d'une opération en construction neuve est de 1 845,85 € TTC / m² de surface utile et de 1 525,15 € TTC / m² de surface utile pour l'opération d'acquisition amélioration.

La programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale se caractérise par un nombre important d'opérations prévues en VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement). Ainsi, la moitié des opérations s'inscrit dans ce type de dispositif avec un prix d'achat compris entre 1 700 € HT / m² de surface habitable et 2 065 € HT / m² de surface habitable.

III. Comparatif avec les programmations depuis 2006

En comparaison avec les programmations précédentes, le Grand Besançon était intervenu financièrement de la manière suivante :

- programmation 2006 du PCS : 387 703 € pour 82 logements (soit 4 728 € par logement), dont 271 094 € pour l'équilibre des opérations et 116 609 € pour la surcharge foncière, ce qui correspondait en moyenne à 4,75 % du montant total des opérations,
- programmation 2007 du PCS : 936 486,91 € pour 210 logements (soit 4 459 € par logement), dont 841 430,41 € pour l'équilibre des opérations et 95 056,50 € pour la surcharge foncière, ce qui correspondait en moyenne à 3,9 % du montant total des opérations,
- programmation 2008 du PCS : 1 116 961,50 € pour 136 logements (soit 8 213 € par logement), dont 728 375 € pour l'équilibre des opérations et 388 586,50 € pour la surcharge foncière, ce qui correspondait en moyenne à 5,41 % du montant total des opérations.

Compte tenu du contexte économique difficile en 2009 et des résultats d'appel d'offres plus faibles, nous constatons une diminution du prix de revient moyen des opérations en construction neuve et en acquisition amélioration par rapport aux programmations précédentes : 1 600 € TTC / m² de surface utile en construction neuve et 1 114 € (TTC / m² de surface utile en acquisition amélioration en 2006 ; 2 042 € TTC / m² de surface utile en construction neuve et 3 355,50 € TTC / m² de surface utile en acquisition amélioration en 2007 ; 1 909,83 € TTC / m² de surface utile en construction neuve et 2 547,09 € TTC / m² de surface utile en acquisition amélioration en 2008.

IV. Synthèse

En complément des aides financières accordées par le Grand Besançon, les subventions accordées sur les crédits délégués de l'Etat en 2009 au titre des aides à la pierre pour des logements locatifs de type PLUS et PLAI sont de l'ordre de 1 231 308 € (soit 7 076 € par logement). En comparaison, ces subventions étaient de l'ordre de 1 120 080,77 € (soit 8 236 € par logement) pour la programmation 2008, 998 717,79 € (soit 4 756 € par logement) pour la programmation 2007 et 531 339 € (soit 6 479 € par logement) pour la programmation 2006.

La participation financière du Grand Besançon en tant que délégataire et sur fonds propres en faveur des opérations de logements conventionnés PLUS et PLAI, déposés en 2009 sur le territoire de l'agglomération bisontine, s'élève à 2 065 449,74 € (soit 11 870,40 € par logement).

Mmes HINCELIN et POISSENOT et MM. ALLEMANN, FOUSSERET, GONON, LOYAT, MOYSE et STEPOURJINE ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi de ces subventions d'un montant total de 834 141,74 €.

Sincerely yours,
Pour extrait conforme,
Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 125

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ

Reçu le 05 JUL. 2010

PROGRAMMATION 2009 AU TITRE DU PLAN DE COHESION SOCIALE

Organisme	Commune	adresse	CN ou AA	PLUS	PLAI	% de PLAI par opération	Crédits délégués de l'Etat		Crédits CAGB			Prix de revient TTC (TVA 6,3%) par logement	Niveau de performance énergétique visé
							Subventions d'équilibre attribuées	Subventions surcharge foncière validées - réserve régionale (1er et 2ème appels à projet)	Subventions d'équilibre	Subventions Carquoil (Qualité de Habitat et Environnement)			
NEOLIA	Besançon	Site Weil - 33 Rue de Chaillot	CN	17	5	29,41%	147 923,78 €	180 600,00 €	88 500,00 €	13 030,31 €	155 853,00 €	Bâtiment Basse consommation	
NEOLIA	Besançon	Rue du Palir - Bâtiment D	CN	8	3	37,50%	77 308,74 €	0,00 €	48 500,00 €	2 620,00 €	156 955,00 €	Très Haute Performance Energétique	
NEOLIA	Besançon	Chemin du Fort Benoît	VEFA	5	2	0,00%	16 123,62 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	164 290,00 €	RT 2005	
NEOLIA	Chamaudin	Clos des Aubépines - Rue du stade	VEFA	8	2	25,00%	77 140,70 €	0,00 €	39 000,00 €	0,00 €	147 082,00 €	Très Haute Performance Energétique	
NEOLIA	Besançon	Chemin des Montarmols	CN	17	5	29,41%	104 221,94 €	0,00 €	89 500,00 €	10 991,37 €	124 993,00 €	Très Haute Performance Energétique avec Energie Renouvelable	
NEOLIA	Besançon	Avenue de Montjeux	CN	27	6	22,22%	102 254,39 €	0,00 €	126 000,00 €	13 064,07 €	122 995,00 €	Très Haute Performance Energétique avec Energie Renouvelable	
NEOLIA	Besançon	Rue Fanart	VEFA	17	5	29,41%	145 335,33 €	0,00 €	88 500,00 €	0,00 €	131 812,00 €	Très Haute Performance Energétique	
		NEOLIA		125			670309,60	180 600,00 €	492 000,00 €	39 805,74 €			
HABITAT 26	Besançon	119 - 121 Rue de Dôle	VEFA	14	2	14,29%	73 515,00 €	0,00 €	85 000,00 €	0,00 €	104 480,00 €	Très Haute Performance Energétique	
HABITAT 26	Montfaucon	Allée Abbé Pierre	CN	7	2	26,57%	52 185,44 €	0,00 €	79 821,00 €	3 310,00 €	136 751,00 €	Très Haute Performance Energétique	
HABITAT 26	Auxon Dresseux	Rue des Erables	CN	1	1		21 303,04 €	0,00 €	7 500,00 €	905,00 €	193 288,00 €	Très Haute Performance Energétique	
HABITAT 26	Besançon	4 Rue Fresnel	AA	1	1		33 307,51 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	242 072,00 €		
		HABITAT 26		27			180320,99	0,00 €	178 321,00 €	4 215,00 €			
GBH	Besançon	Chemin de l'Espérance	VEFA	10	4	40,00%	95 680,24 €	85 511,83 €	80 000,00 €	0,00 €	131 874,00 €	Très Haute Performance Energétique	
		GBH		14			95680,24	85 511,83 €	80 000,00 €	0,00 €			
SAIEMB	Besançon	59 rue de Vesoul	VEFA	3		0,00%	5 956,89 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	91 958,00 €	RT 2000	
SAIEMB	Besançon	72 Rue de Bellort	VEFA	5		0,00%	12 722,55 €	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	119 973,00 €	RT 2005	
		SAIEMB		8			18779,44	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €			
		Total Programmation 2009		138	36	26,09%	965 195,17 €	265 111,83 €	790 321,00 €	43 820,74 €			
		Objectifs Avenant 2009					Total de 1 231 308 € (soit 7 076,48 € par logt)		Total de 834 141,74 € (soit 4 793,92 € par logt)				

Niveau de la Réglementation Thermique (RT) 2000 : 150 kWh/m²/an pour des opérations neuves en Franche Comté chauffées au gaz.
 Niveau de la Réglementation Thermique (RT) 2005 : 130 kWh/m²/an pour des opérations neuves en Franche Comté chauffées au gaz.
 Niveau Très Haute Performance Energétique (THPE) : consommation maximum d'énergie primaire réduite de 20% par rapport à la RT 2005.
 Niveau THPE Energie Renouvelable : consommation maximum d'énergie primaire réduite de 30% par rapport à la RT 2005.
 Niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) : consommation maximum d'énergie primaire inférieure à 60 kWh/m²/an en Franche Comté

**OPERATION DE CONSTRUCTION
DE 22 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS ET PLA I,
RUE DE CHAILLOT (SITE WEIL) A BESANÇON**

Demandeur

NEOLIA

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction d'un bâtiment de niveau R+3+attique de 22 logements publics conventionnés (17 logements de type PLUS et 5 logements de type PLA I) situés Rue de Chaillot, sur l'ancien site de l'usine Weil à Besançon.

Cette deuxième tranche de construction (surface utile totale de 1 673,46 m²) fait partie d'un ensemble immobilier comprenant du logement en accession et en locatif public (22 logements financés dans le cadre de la programmation PCS 2007 et 26 logements financés dans le cadre des reconstructions du PRU de Planoise).

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale (PCS).

Typologie des logements PLUS : 1 T1, 3 T2, 10 T3 et 4 T4

Typologie des logements PLA I : 1 T2, 2 T3 et 2 T4

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiches actions du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics » et n°2 « La promotion du développement durable ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 3 429 000,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	147 923,78 €	4,31 %
Subvention Etat (surcharge foncière)	180 600,00 €	5,27 %
Subvention CAGB – Habitat (PLUS / PLA I)	88 500,00 €	2,58 %
Subvention CAGB – Habitat (certification Cerqual)	13 030,31 €	0,38 %
Subvention Action Logement (ex 1% logt)	100 000,00 €	2,92 %
Prêts CDC PLUS, PLUS Foncier, PLA I et PLA I Foncier	2 785 127,00 €	81,22 %
Fonds propres	113 818,91 €	3,32 %
Total TTC	3 429 000,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 2 049,05 €/m²
- Charges foncières : 507,10 €/m²
- Travaux : 1 325,32 €/m²
- Honoraires : 216,63 €/m²

L'opération vise l'obtention des labels Qualitel et Habitat & Environnement avec un niveau Bâtiment Basse Consommation avec l'installation d'un chauffage collectif au gaz à condensation complété de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire.

Autorisation de Commencer les Travaux signée le 16 septembre 2009.

**OPERATION DE CONSTRUCTION
DE 11 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS ET PLA I,
RUE DU PATER (TRANCHE 3) A BESANÇON**

Demandeur

NEOLIA

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction d'un immeuble R+3+attique de 11 logements publics conventionnés (8 logements de type PLUS et 3 logements de type PLA I).

Ces logements (surface utile totale : 868,22 m²) sont situés Rue du Pater à Besançon et constituent la 3^{ème} tranche d'une opération globale comportant 43 logements répartis en 4 corps de bâtiments.

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie des logements PLUS : 4 T3 et 4 T4

Typologie des logements PLA I : 1 T2, 1 T3 et 1 T4

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiches actions du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics » et n°2 « La promotion du développement durable ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 1 726 624,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	77 309,74 €	4,48 %
Subvention CAGB - Habitat (PLUS / PLA I)	46 500,00 €	2,69 %
Subvention CAGB - Habitat (certification Cerqual)	2 820,00 €	0,16 %
Subvention Action Logement (ex 1% logt)	50 000,00 €	2,90 %
Prêts CDC PLUS, PLUS Foncier, PLA I et PLA I Foncier	1 423 440,00 €	82,44 %
Fonds propres	126 554,26 €	7,33 %
Total TTC	1 726 624,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 1 988,70 €/m²
- Charges foncières : 539,36 €/m²
- Travaux : 1 243,81 €/m²
- Honoraires : 205,53 €/m²

L'opération vise l'obtention du label Qualitel avec un niveau THPE 2005 avec l'installation de chaudières individuelles gaz à condensation assurant la production du chauffage et de l'eau chaude sanitaire.

**OPERATION D'ACQUISITION EN VEFA
DE 5 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS,
CHEMIN DU FORT BENOIT A BESANÇON**

Demandeur

NEOLIA

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction de 5 logements publics conventionnés de type PLUS dans le cadre d'une Vente en l'Etat de Futur Achèvement avec le promoteur privé « De Giorgi » (prix d'achat de 2 065 € HT / m² de surface habitable).

Ces logements, d'une surface utile totale de 404,75 m², sont situés au 19 chemin du Fort Benoit à Besançon au sein d'un immeuble de niveau R+2+attique de 22 logements au total.

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale (PCS).

Typologie des logements PLUS : 1 T2, 2 T3 et 2 T4

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiche action du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 821 453,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	16 123,62 €	1,96 %
Subvention CAGB – Habitat (PLUS / PLA I)	15 000,00 €	1,83 %
Prêts CDC PLUS et PLUS Foncier	656 209,00 €	79,88 %
Fonds propres	134 120,38 €	16,33 %
Total TTC	821 453,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 2 029,53 €/m²
- Charges foncières : 701,89 €/m²
- Travaux : 1 261,81 €/m²
- Honoraires : 65,83 €/m²

Prix d'achat : 2 065 € (HT) /m² de surface habitable.

Le niveau de performance énergétique visé pour cette opération correspond à la Réglementation Thermique RT 2005.

**OPERATION D'ACQUISITION EN VEFA DE
10 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS ET PLA I,
LE CLOS DES AUBEPINES A CHEMAUDIN**

Demandeur

NEOLIA

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction de 10 logements publics individuels jumelés (8 logements de type PLUS et 2 logements de type PLA I) dans le cadre d'une Vente en l'Etat de Futur Achèvement avec le promoteur « Pierre et Territoires de France » (prix d'achat de 1 700 € HT / m² de surface habitable). Ces logements, d'une surface utile totale de 820,44 m², sont situés rue du stade à Chemaudin (opération « le Clos des Aubépines » de 20 logements individuels au total).

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie des logements PLUS : 5 T4 et 3 T5

Typologie des logements PLA I : 1 T4 et 1 T5

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiche action du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 1 470 827,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	77 140,70 €	5,24 %
Subvention CAGB - Habitat (PLUS / PLA I)	39 000,00 €	2,65 %
Subvention Action Logement (ex 1% logt)	42 500,00 €	2,89 %
Prêts CDC PLUS, PLUS Foncier, PLA I et PLA I Foncier	1 271 613,00 €	86,46 %
Fonds propres	40 573,30 €	2,76 %
Total TTC	1 470 827,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 1 792,02 €/m²
- Charges foncières : 194,67 €/m²
- Travaux : 1 556,56 €/m²
- Honoraires : 40,79 €/m²

Prix d'achat : 1 700 € (HT) /m² de surface habitable.

L'opération vise l'obtention du label Qualitel avec un niveau THPE 2005.

**OPERATION DE CONSTRUCTION
DE 22 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS ET PLA I,
CHEMIN DES MONTARMOTS A BESANÇON**

Demandeur

NEOLIA

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction de 22 logements publics conventionnés (17 logements de type PLUS et 5 logements de type PLA I) situés Chemin des Montarmots à Besançon. Ces logements, d'une surface utile totale de 1 625,34 m², sont répartis au sein d'un ensemble immobilier de 2 immeubles de niveau R+1 (5 logements) et R+2 (17 logements).

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie des logements PLUS : 3 T1, 1 T2, 10 T3 et 3 T4

Typologie des logements PLA I : 3 T3 et 2 T4

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiches actions du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics » et n°2 « La promotion du développement durable ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 2 749 647,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	104 221,94 €	3,79 %
Subvention CAGB - Habitat (PLUS / PLA I)	88 500,00 €	3,22 %
Subvention CAGB - Habitat (certification Cerqual)	10 691,37 €	0,39%
Subvention Action Logement (ex 1% logt)	110 000,00 €	4,00 %
Prêts CDC PLUS, PLUS Foncier, PLA I et PLA I Foncier	2 384 680,00 €	86,73 %
Fonds propres	51 553,69 €	1,87 %
Total TTC	2 749 647,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 1 691,73 €/m²
- Charges foncières : 474,03 €/m²
- Travaux : 1051,88 €/m²
- Honoraires : 165,82 €/m²

L'opération vise l'obtention des labels Qualitel et Habitat & Environnement avec un niveau THPE Energie Renouvelable 2005 avec l'installation d'une chaudière individuelle gaz à condensation assurant la production du chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Cette dernière sera complétée par des panneaux solaires.

**OPERATION DE CONSTRUCTION
DE 33 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS ET PLA I,
AVENUE DE MONTJOUX A BESANÇON**

Demandeur

NEOLIA

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction de 33 logements publics conventionnés (27 logements de type PLUS et 6 logements de type PLA I) situés Avenue de Montjoux à Besançon. Ces logements, d'une surface utile totale de 2 357,70 m², sont répartis au sein d'un ensemble immobilier comprenant des logements locatifs (2 immeubles de niveau R+3+attique et 3 immeubles de niveau R+2) et des logements en accession (un immeuble R+3+attique de 10 logements).

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie des logements PLUS : 2 T1, 6 T2, 8 T3 et 11 T4
Typologie des logements PLA I : 2 T2, 4 T3

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiches actions du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics » et n°2 « La promotion du développement durable ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 4 058 849,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	102 254,39 €	2,52 %
Subvention CAGB - Habitat (PLUS / PLA I)	126 000,00 €	3,10 %
Subvention CAGB - Habitat (certification Cerqual)	13 064,07 €	0,32 %
Subvention Action Logement (ex 1% logt)	170 000,00 €	4,19 %
Prêts CDC PLUS, PLUS Foncier, PLA I et PLA I Foncier	3 571 984,00 €	88,01%
Fonds propres	75 546,54 €	1,86 %
Total TTC	4 058 849,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 1 721,53 €/m²
- Charges foncières : 469,05 €/m²
- Travaux : 1 081,81 €/m²
- Honoraires : 170,67 €/m²

L'opération vise l'obtention des labels Qualitel et Habitat & Environnement avec un niveau THPE Energie Renouvelable 2005 avec l'installation d'une chaudière individuelle gaz à condensation assurant la production du chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Cette dernière sera complétée par des panneaux solaires.

**OPERATION D'ACQUISITION EN VEFA
DE 22 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS ET PLA I,
RUE ANTONIN FANART A BESANÇON**

Demandeur

NEOLIA

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction de 22 logements publics collectifs conventionnés (17 logements de type PLUS et 5 logements de type PLA I) dans le cadre d'une Vente en l'Etat de Futur Achèvement avec le promoteur « Pierre et Territoires de France » (prix d'achat de 1 800 € HT / m² de surface habitable). Ces logements sont situés au sein d'un immeuble de niveau R+5, Rue Antonin Fanart à Besançon (surface utile totale de 1 633,16 m²). Cette opération fait partie d'un ensemble immobilier de 75 logements répartis en 4 bâtiments.

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie des logements PLUS : 5 T2, 9 T3 et 3 T4

Typologie des logements PLA I : 1 T2, 3 T3 et 1 T4

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiche action du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 2 899 877€

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	145 335,33 €	5,01 %
Subvention CAGB - Habitat (PLUS / PLA I)	88 500,00 €	3,05 %
Subvention Action Logement (ex 1% logt)	90 000,00 €	3,10 %
Prêts CDC PLUS, PLUS Foncier, PLA I et PLA I Foncier	2 491 938,00 €	85,94 %
Fonds propres	84 103,67€	2,90 %
Total TTC	2 899 877,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 1 775,62 €/m²
- Charges foncières : 173,95 €/m²
- Travaux : 1 547,22 €/m²
- Honoraires : 54,45 €/m²

Prix d'achat : 1 800 € (HT) /m² de surface habitable.

L'opération vise l'obtention du label Qualitel avec un niveau THPE 2005.

**OPERATION D'ACQUISITION EN VEFA DE
16 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS ET PLA I,
119 – 121 RUE DE DOLE A BESANÇON**

Demandeur

HABITAT 25

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction d'un immeuble R+3+attique de 16 logements publics conventionnés (14 logements de type PLUS et 2 logements de type PLA I) dans le cadre d'une Vente en l'Etat de Futur Achèvement avec le promoteur « SOGERIM » (prix d'achat de 1 700 € HT / m² de surface habitable). Ces logements (surface utile totale : 973,16 m²) sont situés au 119 – 121 Rue de Dole à Besançon au sein d'une résidence « La Parisienne » de 36 logements au total, répartis en 2 immeubles.

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie des logements PLUS : 6 T2 et 8 T3

Typologie des logements PLA I : 1 T2 et 1 T4

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiche action du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 1 671 825,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	73 515,00 €	4,40 %
Subvention CAGB - Habitat (PLUS / PLA I)	85 000,00 €	5,08 %
Subvention Action Logement (ex 1% logt)	80 000,00 €	4,78 %
Prêts CDC PLUS, PLUS Foncier, PLA I et PLA I Foncier, Energie Performance	1 308 310,00 €	78,26 %
Fonds propres	125 000,00 €	7,48 %
Total TTC	1 671 825,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 1 717,93 €/m²
- Charges foncières : 212,67 €/m²
- Travaux : 1 463,24 €/m²
- Honoraires : 42,02 €/m²

Prix d'achat : 1 700 € (HT) /m² de surface habitable

L'opération vise l'obtention du label Qualitel avec un niveau THPE 2005 avec l'installation de chaudières individuelles gaz à condensation assurant la production du chauffage et de l'eau chaude sanitaire.

**OPERATION DE CONSTRUCTION
DE 9 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS ET PLA I,
ALLEE ABBE PIERRE A MONTFAUCON**

Demandeur

HABITAT 25

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction de 9 logements publics conventionnés (7 logements de type PLUS et 2 logements de type PLA I) situés Allée Abbé Pierre à Montfaucon. Cette opération, d'une surface utile totale de 629,64 m², constitue une nouvelle offre de logements intergénérationnels en habitat individuel superposé (location à des personnes âgées et des couples / familles).

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie des logements PLUS : 7 T3

Typologie des logements PLA I : 2 T3

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiches actions du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics » et n°2 « La promotion du développement durable ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 1 171 805,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	52 195,44 €	4,45 %
Subvention CAGB – Habitat (PLUS / PLA I)	50 000,00 €	4,27 %
Subvention CAGB – Habitat (participation supplémentaire)	25 821,00 €	2,20 %
Subvention CAGB - Habitat (certification Cerqual)	3 310,00 €	0,28 %
Subvention commune de Montfaucon	59 787,00 €	5,10 %
Subvention Action Logement (ex 1% logt)	17 000,00 €	1,45 %
Prêts CDC PLUS, PLUS Foncier, PLA I et PLA I Foncier	777 601,00 €	66,37 %
Fonds propres	186 090,56 €	15,88 %
Total TTC	1 171 805,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 1 861,07 €/m²
- Charges foncières : 201,36 €/m²
- Travaux : 1 371,20 €/m²
- Honoraires : 288,51 €/m²

L'opération vise l'obtention du label Qualitel avec un niveau THPE 2005 avec l'installation de chauffage individuel avec production d'eau chaude sanitaire au gaz propane.

**OPERATION DE CONSTRUCTION
D'UN LOGEMENT LOCATIF PUBLIC
DE TYPE PLA I,
RUE DES ERABLES A AUXON DESSOUS**

Demandeur

HABITAT 25

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction d'un logement public conventionné de type PLA I situé Rue des Erables à Auxon Dessous.

Ce logement, d'une surface utile de 100,05 m², fait partie d'un ensemble de 27 logements au total dont 26 logements ont été financés dans le cadre des reconstructions du PRU de Planoise.

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie du logement PLA I : I T4

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiches actions du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics » et n°2 « La promotion du développement durable ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 193 288,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	21 303,04 €	11,02 %
Subvention CAGB – Habitat (PLUS / PLA I)	7 500,00 €	3,88 %
Subvention CAGB - Habitat (certification Cerqual)	905,00 €	0,47 %
Subvention GrDF	450,00 €	0,23 %
Subvention Action Logement (ex 1% logt)	8 500,00 €	4,40 %
Prêts CDC PLA I, PLA I Foncier et Energie Performance	114 326,00 €	59,15 %
Fonds propres	40 303,96 €	20,85 %
Total TTC	193 288,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 1 931,91 €/m²
- Charges foncières : 165,96 €/m²
- Travaux : 1 506,29 €/m²
- Honoraires : 259,66 €/m²

L'opération vise l'obtention des labels Qualitel et Habitat & Environnement avec un niveau THPE avec l'installation d'une ossature en bois, des isolants écologiques et une chaudière gaz à basse température pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Autorisation de Commencer les Travaux signée le 05 juin 2009.

**OPERATION D'ACQUISITION AMELIORATION
D'UN LOGEMENT LOCATIF PUBLIC
DE TYPE PLA I,
4 RUE FRESNEL A BESANÇON**

Demandeur

HABITAT 25

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération d'acquisition amélioration d'un logement individuel public conventionné de type PLA I situé au 4 rue Fresnel à Besançon.

Ce logement, d'une surface utile de 158,72 m², s'inscrit dans le cadre du dispositif piloté par la Ville de Besançon en termes d'habitat adapté à des ménages spécifiques.

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie du logement PLA I : I T5

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiche action du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 242 072,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	33 307,51 €	13,76 %
Subvention CAGB - Habitat (PLUS / PLA I)	10 000,00 €	4,13 %
Prêts CDC PLA I et PLA I Foncier	180 450,00 €	74,54 %
Fonds propres	18 314,49 €	7,57 %
Total TTC	242 072,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 1 525,15 €/m²
- Charges foncières : 1 158,00 €/m²
- Travaux : 338,99 €/m²
- Honoraires : 28,16 €/m²

Liste des travaux envisagés : remplacement de la chaudière existante au fioul, remplacement des menuiseries simple vitrage en bois par du double vitrage en PVC, complément d'isolation, vérification de l'installation électrique, révision de la robinetterie et des sanitaires.

**OPERATION D'ACQUISITION EN VEFA DE
14 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS ET PLA I,
12 CHEMIN DE L'ESPERANCE A BESANÇON**

Demandeur

GRAND BESANCON HABITAT

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction de 14 logements publics conventionnés (10 logements de type PLUS et 4 logements de type PLA I) dans le cadre d'une Vente en l'Etat de Futur Achèvement avec le promoteur « Edifipierre » (prix d'achat de 1 850 € HT /m² de surface habitable). Ces logements (surface utile totale : 933,88 m²) sont situés au 12 Chemin de l'Espérance à Besançon au sein d'une résidence « Vert Speranza » de 37 logements au total, répartis en 2 immeubles de niveau R+2+attique.

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie des logements PLUS : 4 T2, 4 T3 et 2 T4

Typologie des logements PLA I : 2 T2, 1 T3 et 1 T4

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiche action du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 1 846 234,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	95 886,24 €	5,19 %
Subvention Etat (Surcharge foncière)	85 511,83 €	4,63 %
Subvention CAGB - Habitat (PLUS / PLA I)	80 000,00 €	4,33 %
Subvention Action Logement (ex 1% logt)	60 000,00 €	3,25 %
Prêts CDC PLUS, PLUS Foncier, PLA I et PLA I Foncier, Energie Performance	1 281 757,00 €	69,43 %
Fonds propres	243 078,93 €	13,17 %
Total TTC	1 846 234,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 1 976,95 €/m²
- Charges foncières : 443,01 €/m²
- Travaux et honoraires : 1 533,94 €/m²

Prix d'achat : 1 850 € (HT) /m² de surface habitable

L'opération vise l'obtention du label Qualitel avec un niveau THPE 2005 avec l'installation de chauffage collectif au gaz à condensation.

**OPERATION D'ACQUISITION EN VEFA DE
3 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS,
58 RUE DE VESOUL A BESANÇON**

Demandeur

SAIEMB Logement

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction de 3 logements publics conventionnés de type PLUS dans le cadre d'une Vente en l'Etat de Futur Achèvement avec le promoteur « SMCI » (prix d'achat de 1 980 € HT / m² de surface habitable). Ces logements (surface utile totale : 130,75 m²) sont situés au 58 Rue de Vesoul à Besançon au sein d'une résidence « Le parc d'Aromance » de 48 logements au total, répartis en 2 immeubles de niveau R+3+attique.

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie des logements PLUS : 3 T2

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiche action du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 275 874,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	5 956,89 €	2,16 %
Subvention CAGB - Habitat (PLUS / PLA I)	15 000,00 €	5,44 %
Prêts CDC PLUS et PLUS Foncier	180 377,00 €	65,38 %
Fonds propres	74 540,11 €	27,02 %
Total TTC	275 874,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 2 109,93 €/m²
- Charges foncières : 505,45 €/m²
- Travaux : 1 443,90 €/m²
- Honoraires : 160,58 €/m²

Prix d'achat : 1 980 € (HT) /m² de surface habitable

Le niveau de performance énergétique visé pour cette opération correspond à la Réglementation Thermique RT 2000 (chauffage électrique, plancher rayonnant dans les pièces à vivre).

**OPERATION D'ACQUISITION EN VEFA DE
5 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS
DE TYPE PLUS,
72 RUE DE BELFORT A BESANÇON**

Demandeur

SAIEMB Logement

Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction de 5 logements publics conventionnés de type PLUS dans le cadre d'une Vente en l'Etat de Futur Achèvement avec le promoteur « SMCI » (prix d'achat de 2 000 € HT / m² de surface habitable). Ces logements (surface utile totale : 294,82 m²) sont situés au 72 Rue de Belfort à Besançon au sein d'une résidence « Le Murano » de niveau R+4+attique de 26 logements au total.

Programmation 2009 au titre du Plan de Cohésion Sociale.

Typologie des logements PLUS : 3 T2 et 2 T3

Règlement CAGB de référence

Délibération du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

Condition d'attribution

Fiche action du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Le soutien aux opérations de logements publics ».

Plan de financement

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5.5 %) : 598 368,00 €

Plan de Financement	Montant	% coût d'opération
Subvention Etat (PLUS / PLA I)	12 722,55 €	2,13 %
Subvention CAGB - Habitat (PLUS / PLA I)	25 000,00 €	4,18 %
Prêts CDC PLUS et PLUS Foncier	432 979,00 €	72,36 %
Fonds propres	127 666,45 €	21,33 %
Total TTC	598 368,00 €	100,00 %

Observations

Coûts (TTC, TVA 5.5%) par m² de surface utile :

- Prix de revient : 2 029,60 €/m²
- Charges foncières : 487,86 €/m²
- Travaux : 1 387,51 €/m²
- Honoraires : 154,23 €/m²

Prix d'achat : 2 000 € (HT) /m² de surface habitable

Le niveau de performance énergétique visé pour cette opération correspond à la Réglementation Thermique RT 2005 (chauffage électrique, plancher rayonnant dans les pièces à vivre).